LES ZONES HUMIDES DU PARC DE PRINGY

Syndicat mixte des bassins versants de la rivière École, du ru de la Mare-aux-Évées et de leurs Affluents

Réalisée en 2019, la restauration écologique du parc de Pringy a pour objectifs le rétablissement des fonctionnalités des zones humides, le retour de la biodiversité et la lutte contre les inondations. La suppression du vannage et des deux plans d'eau permet de créer, en lieu et place, des zones humides très riches et de disposer de volumes supplémentaires disponibles pour l'écrêtement des crues. En effet, lorsque l'École est en crue, le parc de Pringy constitue une zone de débordements naturels qui permet de limiter les inondations dans le secteur habité à l'aval, notamment dans la rue de Lourdeau.

Qu'est-ce-qu'une zone humide ?

Les fonctionnalités d'une zone humide :

- Effet éponge : expansion des crues et soutien des étiages ;
- Habitat riche et diversifié pour la faune et la flore ;
- Épuration des eaux : élimination de pollutions et régulation des nutriments ;
- Recharge des nappes souterraines ;
- Équilibre du transport sédimentaire : interception des matières en suspension et recharge du débit solide des cours d'eau.

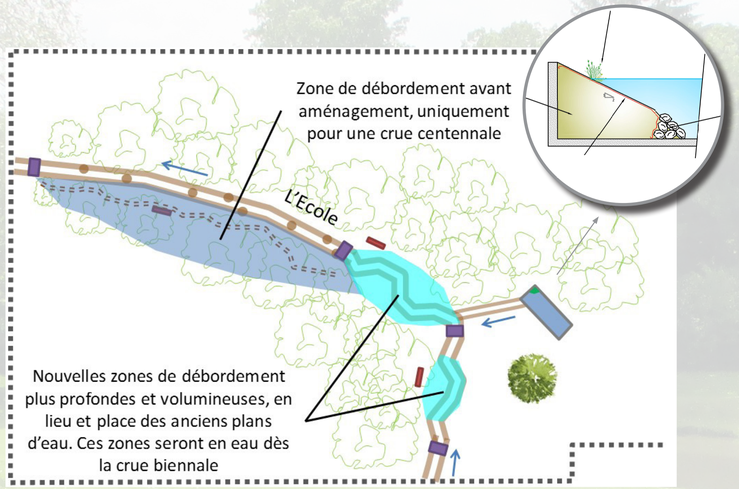

Aménagements du bassin du Vivier

Avant les travaux d'automne 2019, 7 amphibiens ont été recensés sur la commune de Pringy : la Grenouille agile, la Grenouille rieuse, le Triton palme, le Triton marbré, le Crapaud commun, la Grenouille rousse et la Grenouille verte. Ces trois dernières espèces ont été inventoriées dans le parc de la mairie. Elles ont principalement été recensés dans le bassin du Vivier, en particulier en période de reproduction.

Avant aménagement, le bassin du Vivier présentait des berges maçonnées, lisses et abruptes qui permettaient ni aux amphibiens ni aux mammifères d'en ressortir.

La banquette végétale mise en place leur permet de circuler librement grâce à sa pente douce faisant office de rampe. La végétalisation des berges permet également de diversifier les habitats et les espèces dans ce bassin à fort potentiel écologique. Il constitue maintenant un espace favorable à ces espèces et à la biodiversité locale du parc.

Grâce aux travaux de réhabilitation de la rivière École, davantage d'habitats sont disponibles pour le développement de ces espèces dans l'ensemble du parc.

Tout savoir sur les characées du bassin du Vivier

Les characées sont des algues vertes, probablement les plus proches des plantes vertes terrestres du point de vue évolutif. Ces plantes sont généralement en régression ou ont déjà disparu d'une grande partie de leur aire naturelle et potentielle de répartition, en raison de la destruction de leur habitat, mais surtout en raison de l'eutrophisation (enrichissement en matières organiques et azotées) croissante et générale de l'environnement. Elles sont bioindicatrices de la qualité des plans d'eau. Ce milieu présente un enjeu fort en termes de conservation et constitue un habitat d'intérêt communautaire (communautés à characées des eaux oligo-mésotrophes basiques). Dans le parc de Pringy, les characées se trouvent uniquement dans le bassin du Vivier, alimenté par plusieurs sources dont celle de la « Vierge noire » et Environnement.

Rechercher la biodiversité dans le parc

Partez à la rencontre des principales espèces et associez une lettre du plan à chaque chiffre :

- 1 Laîche appauvrie (Carex depauperata)
- 2 Cardamine impatiente (Cardamine impatiens)
- 3 Communautés à characées des eaux oligo-mésotrophes basiques
- 4 Bergeronnette de ruisseaux (Motacilla cinerea)
- 5 Crapaud commun (Bufo bufo)
- 6 Murin de Daubenton (Myotis daubentonii)

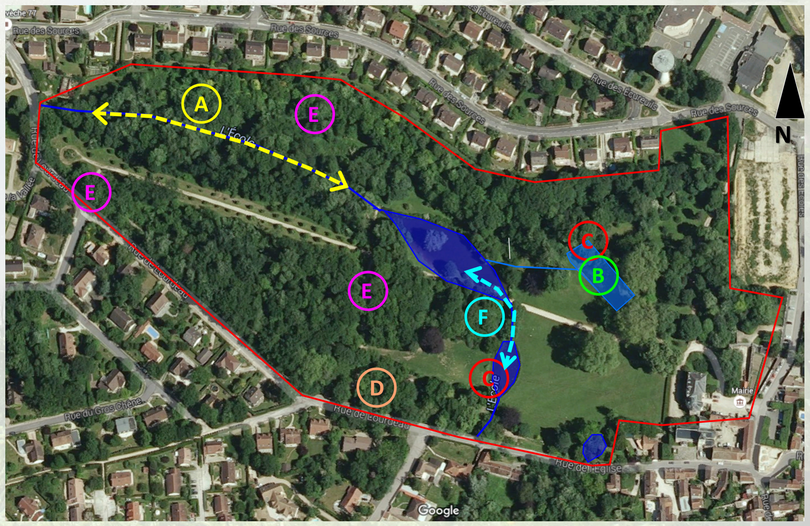

Solution du jeu : 1D - 2E - 3B - 4F - 5C - 6A

© Conception, illustrations, schémas : BURGEAP